

Ces vordes me charment

Autor(en): **Wagner, R.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **31 (1967)**

Heft 123-124

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CES VORDES ME CHARMENT

DIDEROT.

La littérature s'est faite en France avec un nombre relativement restreint de mots. Ceux qui sont appelés à y tenir un rang, institutionnel en quelque sorte, doivent satisfaire à de rigoureuses exigences. Encore est-il qu'un artiste scrupuleux hésite parfois pour des raisons d'esthétique personnelle à employer les plus irréprochables. Il fallut qu'Eluard cédât, en 1938, à un mouvement de miséricorde pour faire un sort à des vocables qui jusque-là lui étaient mystérieusement interdits¹.

Sans doute, depuis que le français s'écrit, y eut-il des esprits forts qui préconisèrent une politique lexicale plus libérale, voire des innovations révolutionnaires. Les premiers, mûs par l'idée que chaque chose doit être désignée par son nom propre lorsqu'il existe, les autres aspirant plutôt à rebaptiser l'ensemble de la création. M. Genette rappelle à propos ce religieux, le P. Binet, qui en un siècle puriste, poussait à l'absolu le vœu, plus timidement formulé par Ronsard avant lui, d'une promotion littéraire des termes de désignation les plus précis². C'est à une entreprise très différente qu'Apollinaire convie les poètes lorsque dans une pièce de *Calligrammes*, il voit s'ouvrir le temps où tout, au monde, serait signifié par un nom nouveau³. Entre les deux écoles, la seconde connut moins de mésaventures fâcheuses que la première. Pour autant que s'enrichit le vocabu-

1. *Cours naturel. Quelques-uns des mots qui, jusqu'ici, m'étaient mystérieusement interdits* (in *Choix de poèmes*, N. R. F., Gallimard, 1946, p. 190).

2. Genette, *Figures, Essais*, Paris, Ed. du Seuil [1966] cf. *Mots et merveilles*, p. 171-183.

3. *La Victoire*.

Songe que les chemins de fer
Seront démodés et abandonnés dans peu de temps
Regarde

La Victoire avant tout sera
De bien voir au loin
De tout voir
De près
Et que tout ait un nom nouveau

laire des genres poétiques, ce fut par la dérivation, l'emprunt, la néologie pure et non par un recours au fonds primitif du lexique français. Une fois en possession du *FEW* au complet et d'un Trésor bien classé de la langue des écrivains on totalisera avec étonnement le nombre des mots qui demeurèrent inemployés. Alléguer l'ignorance ou l'incuriosité des littérateurs serait se méprendre sur la signification d'un fait aussi surprenant. Leur attitude exprime, certes, avec une rare persévérance l'écart que dès le ix^e siècle, les Gallo-romans latinisés voulurent maintenir entre une langue de civilisation urbaine et la *lingua romana rustica* des paysans. Mais ce refus n'aurait pas été aussi opiniâtre s'il n'avait défini l'idée que, plus ou moins consciemment les écrivains se font d'une certaine fonction du vocabulaire. Du point de vue qui est le leur — du tout contraire à celui du P. Binet — la vertu du mot propre s'épuise vite dans la mesure où, en lui, la coïncidence entre le signifié et le signifiant est trop exacte. L'art le plus figuratif, s'il est « art », implique une reconstruction et non la reproduction des modèles. Aussi bien un recours au mot juste appelé en apparence par le cadre, les circonstances, est-il rarement un gain pour l'artiste à moins qu'il ne soit préparé avec mille précautions. Giono professe, en théorie, à peu près la même doctrine que celle du P. Binet. Il n'empêche que son vocabulaire d'auteur est loin d'équivaloir en nombre à son lexique. C'est que Giono est un artiste; il n'a jamais écrit de « romans paysans ».

Lors donc qu'on rencontre le mot de *vordes* chez Diderot, cela donne à réfléchir. Au lexicographe il dispense ce choc agréable que provoque toujours un hapax littéraire. On bénit Carmontelle d'avoir employé dans un de ses *Proverbes* le mot de *trucheur* (mendiant, quémendeur) et davantage l'abbé Baston, Normand, qui l'utilise dans ses mémoires sous la forme plaisante de *co-trucheur*¹ en rappelant une des mésaventures de sa vie d'émigré. Nous avons, grâce à son témoignage, la garantie que *trucheur* faisait partie encore, au début du xix^e siècle, du vocabulaire courant d'un Normand. On se réjouit que le très sérieux et officiel comte Beugnot accepte d'écrire — faisant écho il est vrai à M^{me} de Simiane — le mot de *bouleux* (fonctionnaire subalterne consciencieux), et, sur la foi d'autres témoins, celui de *nacheux* (qui fait la petite bouche, le délicat) que Ménage avait enregistré sous la forme *nactieux*. Jal qui dans ses mémoires reproduit l'anec-

1. *Mémoires* de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original, p. p. la S. H. C. par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger, Paris, A. Picard. 1897, t. II, 139.

dote rapportée par Beugnot sans citer sa source¹, voit dans *nacheux* une déformation vulgaire de *nactieux*. Il se trompait ; la consultation de l'article **nasicare* dans le *FEW* suffit à faire déceler son erreur. Mais comme ce *nacheux* avait exactement la même forme que *nacheux* (fessu) < *natica*, on comprend qu'un tabou se soit attaché à ce mot pittoresque, excellent, qui devait avoir bonne résonnance dans la bouche du citoyen municipal Vassot².

Sans Diderot, jamais *vordes* n'aurait eu le privilège de figurer dans un texte littéraire. Il se lit dans une lettre de 1759 datée par conjecture du 17 ou 18 août ; nous la citerons d'après le texte correctement rétabli par M. G. Roth (Denis Diderot, *Correspondance*, t. II, p. 227-232) plutôt que d'après celui d'Assézat-Tourneux (t. XVIII, p. 386-390). Une lettre, écrit mineur soit ! où tout écrivain peut se permettre des libertés. Mais, justement, cette lettre n'a rien d'un message indifférent. Diderot l'a rédigée d'un bout à l'autre sous l'empire d'une émotion panique. Les *vordes* en sont le centre ; ce sont elles qui ont suscité chez Diderot un transport. La lettre n'a qu'un but : transmettre et faire partager à Sophie les images vives, naturalistes, érotiques, que ce lieu enchanteur avait éveillées dans l'âme de son amant.

Le visiteur qui, revenant de Langres, descend de voiture à l'Isle ne les discerne point dès l'abord : la demeure les lui masque. Par chance, Diderot narre dans le plus grand détail l'accueil dont il a été l'objet de la part de

1. *Mémoires* du comte Beugnot (1779-1815), Paris, Hachette [1959], 1 vol. 347 p. Beugnot fut remplacé au Ministère de l'Intérieur par l'abbé de Montesquiou, poussé par Madame de Simiane « Damas en son nom ». Comme on lui opposait l'incompétence de l'abbé et l'expérience de Beugnot, elle disait « Il ne s'agit pas de cela ; c'était bon du temps de Bonaparte ; aujourd'hui il faut mettre dans les ministères des gens de qualité qui ont à leurs ordres de bons travailleurs qui font les affaires, ce qu'on appelle des *bou-leux* ». (p. 282).

2. Cf. *FEW*. (article **nasicare*) et F. Brunot *HLF*, t. 10, p. 242 qui rapporte l'anecdote. Emprisonnés à la Force, les aristocrates riches y recevaient des victuailles de choix dont manquaient les aristocrates pauvres. Un des gardes, Vassot, eut l'idée de remédier à cette inégalité choquante et organisa des repas en commun. Il venait y assister et son compliment était toujours le même : « Eh bien, citoyens, comment ça va-t-il ? L'appétit est-elle bonne ? — Oui citoyen municipal (répondait par moquerie un aristocrate), mais la soupe, il est mauvais. — Ah, dame ! c'est qu'il ne faut pas pas être *nacheux*, voyez-vous, il y a encore diablement de patriotes qui voudraient en avoir leur saoul ». Cf. *Mémoires* du comte Beugnot, Paris, Dente, I, p. 294. Dans le *Français Moderne*, t. 17, 1949, M. Monnot, qui semble ignorer l'*HLF*, rapporte l'histoire d'après Jal. Il faut sans doute rapprocher de *nacheux* le mot *náchon* relevé par Boiste (à partir de 1829) dans le même sens. N. Landais (1836) déclare ce terme hors d'usage, mais en 1848 Bescherelle le reprend.

« la chère maman . » Conversation dans l'avenue, court moment de repos dans la chambre du clavecin, descente ensuite au salon, une fois le soleil tombé, pour rejoindre l'hôtesse qui y travaillait avec M^{lle} Desmarets. Celles-ci lui font faire le tour des aîtres. A suivre le texte avec un peu d'attention, nous entendons presque la voix du guide expliquant au visiteur la disposition des pièces du rez-de-chaussée et lui montrant du doigt une porte qui donne « *sur le jardin et sur les vordes* » (p. 227). Mais on parcourt d'abord la grange, les basses-cours, la vinée, le pressoir, les bergeries, les écuries, tous endroits qui rappellent le temps biblique où les patriarches n'habitaient « *que sous des tentes et dans des étables* ». L'odeur du fumier offense moins l'odorat de Diderot que ne le fait celle du musc parfumant une femme élégante. Cette prise de contact avec les saines réalités de la campagne sensibilise l'amant de Sophie et le prépare au choc qui l'atteindra un peu plus tard. Diderot est déjà moins présent que ne l'imagine son hôtesse. Il vagabonde en esprit à travers ce monde semi-légitime où la fertilité des animaux, l'inépuisable fécondité des patriarches, la vive croissance des palmiers et des herbes autour des points d'eau recréent autant d'édens dans l'aridité du désert. Le jardin, où l'on passe ensuite avait paru petit à Diderot. C'est qu'il s'était laissé tromper par une porte qui est « en face du salon ». « *Je ne savais pas*, continue-t-il (p. 228) *qu'elle s'ouvrît dans les vordes et que ces vordes en étoient* »¹. En fait le jardin se prolonge par les vordes. Diderot s'avance, s'égare et cela nous vaut la page à la fois bucolique et lyrique qu'on ne résiste pas à se réciter à voix haute en la transcrivant.

« ces vordes me charment. C'est là que j'habiterois, c'est là que je rêverois ; que je sentirois doucement ; que je dirois tendrement ; que j'aimerois bien ; que je sacrifierois à Pan et à la Venus des champs au pied de chaque arbre, si on le vouloit et qu'on me donnât du temps. Vous direz qu'il y a bien des arbres ; mais c'est que je me promets une vie heureuse ; je me la promets longue. Le bel endroit que ces vordes ! Quand vous vous les rappelez, comment pouvez-vous supporter la vue de vos symétriques Thuilleries, et la promenade de votre maussade Palais-Royal où tous vos arbres sont estropiés en tête de chou et où l'on étouffe, quoi qu'on ait pris tant de précautions en élaguant, coupant, brisant, gâtant, pour vous donner un peu d'air et d'espace ?

Que faites-vous, où vous êtes ? Vous feriez bien mieux de venir que de nous rap-

1. Deux interprétations sont possibles. On pourrait à la rigueur comprendre « et que ces vordes étaient des vordes » mais manifestement le contexte s'y oppose ainsi que le bon sens. *En* représente le ardin (qu'à première vue Diderot avait estimé petit) et la phrase signifie « je ne savais pas que les vordes en fissent partie ».

peler. Le sauvage de ces vordes et de tous les lieux que la nature a plantés est [d']un sublime que la main des hommes rend joli lorsqu'elle y touche. O main sacrilège, vous le devîntes, lorsque vous quittâtes la bêche pour manier l'or et les pierreries.

Comment ne pas admettre que ces vordes aient dans leur contexte valeur de symbole? A prendre le mot dans son sens propre, à l'interpréter comme un provincialisme venu là pour donner un cachet d'authenticité à la lettre ou pour y glisser un trait de « couleur locale », on se tromperait fort, je le crains. Notons que Diderot connaît le terme, puisqu'il ne le glose point¹. « Vordes » devait appartenir à son vocabulaire depuis l'enfance. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le signifié de ce terme déborde largement pour lui, en l'espèce, l'objet propre, la réalité extra-linguistique dont « vordes » fut le signifiant en ces régions avant que les Romains n'y fussent implantés. Y entrent, pour s'y mêler, la notion d'un végétal gonflé de sève, luxuriant, ombrageux, et celle d'une eau courante assez proche. En bas du piton de Langres comme à l'Isle, comme en maints autres endroits, on s'en va rêver sous les vordes lors des premiers émois du cœur, mais c'est aussi sous le couvert des vordes que vont s'étreindre les couples d'amoureux. Les vordes sont ici le pendant des bosquets qui, depuis Théocrite et Longus, abritent les oaristys. Nous comprenons mieux alors la puissance du verbe au moyen duquel Diderot traduit l'impression qu'il reçoit : « *Ces vordes me charment* ». Entre ces frondaisons naturelles, intactes, — domaine des dryades — et les arbres mutilés de la promenade du Palais-Royal, il y a la distance qui sépare les âges mythologiques du temps moderne que Diderot retrouvera bientôt à Paris. Comme toujours chez Diderot, nature, rêverie, loquacité, pulsion érotique et gaillardise font bon ménage. Rien de romantique — au sens banal du mot — dans le style de cette extase païenne. Quant à l'emploi réitéré d'un mot issu d'un parler provincial en quoi gênerait-il pour peu qu'on se représente les

1. Comme nom de lieu Diderot aurait pu le connaître — mais a-t-il fait le rapprochement au cas où ce toponyme lui eût été familier? — sous les formes *vorges* et *vorgey* (ou *vorgex*). On compte une commune du nom de *Vorges* dans l'Aisne (canton et arrondissement de Laon) sur un affluent gauche de l'Ardon. Le Doubs comporte la commune de *Vorges-Les-Pins*. L'Ain (canton d'Ambronay) celle de *Le Vorgex*. Nous connaissons celle du Doubs, fort bien décrite par Paul Joanne (*Dict. géogr. et administratif de la France*, Paris, Hachette, 1905), sise « sur un plateau, isthme de 2 km. 1/2 seulement de largeur, séparant les vallées de deux rivières, qui ne s'unissent qu'à une très grande distance en aval le Doubs et La Loue. » La petite agglomération de *Vorges* domine de quelques pieds un plan de terrain où s'accumulent les eaux de pluie et où poussent de hautes herbes aquatiques.

images vives — soit tendres, soit crues — que « vordes » avait suscitées sans aucun doute dans l'esprit de Diderot adolescent ?

Maintenant qu'était-ce que ces vordes ? La réponse ne fait point de doute pour qui a présent la note que M. G. Roth a adjointe à son édition¹. Elle reproduit une indication de M. H. Gillot (*Bulletin de la Société Historique de Langres*, n° 89) d'où il ressort que ce terme polymorphe (dont *vorges* ainsi que *vordre* est un doublet, et dont il faut peut-être rapprocher le nom d'une commune de l'Allier, le Veurdre) désigne « une promenade de peupliers ». Cette glose s'accorde trop bien avec le tableau évoqué par Diderot et en particulier avec le mot d'*arbres* employé pas l'écrivain pour qu'on ne l'accepte point. Mais un dialectologue y regarderait peut-être à deux fois car de toutes les formes recueillies, classées et commentées dans le *FEW* sous **worrike* (gall.) « weide », aucune ne s'attache à un « arbre » plus haut que le saule marsault. Et c'est à la carte *osier* que notre mot figure dans l'*ALF*. **worrike*, par un intermédiaire **vōrdžə*, rend compte d'à-peu-près toutes les formes réunies par M. W. v. Wartburg, formes dont quelques unes se rencontrent vraisemblablement avec d'autres issues de *uirga*². Or celles-ci évoquent des arbrisseaux — aune, osier, saule — qui croissent au bord de l'eau. Que ces arbustes portent le même nom n'est pas pour surprendre. M. Cl. Régnier me rappelle à propos que dans l'Yonne les oseraies sont des « *saucies* ». Le domaine de l'Isle est borné par la Marne ; sur les bords de cette rivière poussaient sûrement des vordes ; il est probable que le mot en est venu, par contamination à s'étendre aux lignes de peupliers, arbres dont la croissance réclame un terrain humide. Cette commune de Le Veurdre dans l'Allier, abonde justement (au témoi-

1. Elle confirme la note qu'on lit dans l'édition des œuvres complètes de Diderot par Assezat-Tourneur, t. XVIII, p. 386 : « Les grandes et les petites *vordes* n'ont pas perdu un seul de ces peupliers sous lesquels Diderot vint plus d'une fois rêver, et leurs pieds sont baignés par... la Marne qui borne la propriété ».

2. Cela me semble ressortir de l'examen de la carte 955 (osier) de l'*ALF* cf. aussi le *FEW*, XIV, (*uirga*) p. 490, col 1 (*vorge*), 492 (*vōrž* en H^{te}-Marne) ; le sens de « baguette d'osier » est attesté pour *verge*. Cl. Régnier me signale Fr. Brunet, *Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 246, « *verdiaux*, s. m. pl. (*v'rdiaux*) « arbustes aquatiques ». On nomme « *verdiaux* les boqueteaux de saule ou d'osier au bord d'une rivière ». Le long des rivières de Bresse dans lesquelles, jeune professeur à Mâcon, Cl. Régnier braconnaît, ces arbrisseaux s'appelaient des *vorgines* : « Nous recevions la recommandation de secouer les « *vorgines* » afin d'effrayer les poissons blottis dans les racines et de les envoyer dans les mailles du filet ». Enfin Perroquier, *Glossaire des termes dialectaux*, 1963 [I. G. N.] cite *vorges* : touffe de saule ou d'aubier, *vorget* : lieu humide où abondent les vorges, à côté de *vordes* : gué, et de *vorage* : gouffre.

gnage de Cl. Régner) en peupliers et en saules dont les racines baignent dans une petite rivière, la Bievre. On entrevoit même comment le mot s'est étendu. Ces arbrisseaux ombragent en général un chemin plus ou moins large qui longe les cours d'eau, lieu de rencontre ou de promenade quand les pêcheurs ne l'occupent point. Il est naturel qu'en maints endroits « vordes » en soit venu à désigner tout simplement une allée de promenade ombragée. Aussi bien Diderot oppose-t-il les vordes de l'Isle à la promenade du maussade Palais-Royal. Secondaire, dans le signifié, serait devenue l'espèce des végétaux qui composent les vordes : il suffisait que ceux-ci fussent des arbustes ou des arbres dont les racines se nourrissent dans un sol humide. Dominante, au contraire, serait devenue l'image d'un déambulatoire assez haut pour que l'air y circulât, assez feuillu néanmoins pour que l'ardeur du soleil y fût tempérée.

Par l'intermédiaire de l'*HLLF* (t. 6) M. W. v. Wartburg, sous **Worrike*, renvoie au texte de Diderot, mais sans faire état de la note qui figurait déjà dans l'édition Assézat-Tourneux. Inscrivons donc dans la marge le mot de « peuplier ». Ce n'est pas la première fois qu'un document littéraire permet de compléter voire d'amender les informations que les dialectologues tirent d'enquêtes sur le terrain.

R.-L. WAGNER.